

Brevet Grand Gibier MEUSE session 2022

Promotion « François MAGNIEN »

L'ARGONNE

Mardi 21 juin 2022

BELRUPT-EN-VERDUNOIS

Un brevet entre chasse et nature



Vingt-deux candidats sur vingt-sept ont obtenu leur brevet grand gibier.

Selon Christian Mahaut, président de l'association meusienne des chasseurs de grand gibier, c'est « un brevet pour chasser mais aussi pour découvrir la nature autrement ».

Après deux années sans examen, la trentième session meusienne du brevet grand gibier, promotion « François Magnien », s'est tenue récemment aux anciennes casernes Chevert. Avant de se présenter à l'épreuve, les candidats, chasseurs ou amateurs de forêt, ont suivi une forma-

tion de douze séances, à Belrupt-en-Verdunois et à Commercy.

Ils étaient vingt-sept, de 13 à 63 ans, à répondre aux 130 questions de l'examen théorique portant sur la connaissance et la gestion des espèces, la forêt et la chasse. Lors de la partie pratique, les tirs, à la carabine ou à l'arc, ont eu lieu sur une cible anatomique de sanglier fixe et une autre mobile.

« Ce brevet vous servira pour chasser, mais aussi regarder et découvrir la nature autrement » a expliqué Christian Mahaut, président de l'association meusienne des chasseurs de grand gibier, lors de la présentation de l'épreuve.

« Il nous importe de démontrer à l'opinion publique notre attachement à la nature, et prouver nos connaissances approfondies, nos règles d'éthique et de gestion. »

Avec plus de 80 % de réussite, la promotion 2022 s'est montrée à la hauteur de l'examen. Vingt-deux candidats ont obtenu le brevet : quinze brevets or option carabine, deux brevets or option arc, un brevet or option vénerie et quatre brevets argent. Le major de promotion est Pierre-Jean Tritz avec un total de 175 points sur 180. La première femme, Marie-Christine Blandin, se classe sixième avec 162 points.